

# 4

## Modes de communication

- 4.1 *Signalisation*  
(à compléter - infos à venir)
- 4.2 *Applications des identifications visuelles sur les véhicules*
- 4.3 *Applications des identifications visuelles sur les vêtements*
- 4.4 *Outils promotionnels*  
(à compléter - infos à venir)

# 4.1

## **Signalisation**

**(à compléter • infos à venir)**

- 4.1.1 *Affichage / positionnement des signatures  
(à compléter - infos à venir)*
- 4.1.2 *Panneaux de signalisation • Parcs Québec  
(à compléter - infos à venir)*
- 4.1.3 *Panneaux de signalisation •  
Réserves fauniques Québec  
(à compléter - infos à venir)*
- 4.1.4 *Panneaux de signalisation •  
Centres touristiques Québec  
(à compléter - infos à venir)*

## 4.1.1 AFFICHAGE / POSITIONNEMENT DES SIGNATURES

---

(à compléter • infos à venir)

## 4.1.2 PANNEAUX DE SIGNALISATION • PARCS QUÉBEC

---

(à compléter • infos à venir)

### 4.1.3 PANNEAUX DE SIGNALISATION • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC

---

(à compléter • infos à venir)

## 4.1.4 PANNEAUX DE SIGNALISATION • CENTRES TOURISTIQUES QUÉBEC

---

(à compléter • infos à venir)

# 4.2

## **Applications des identifications visuelles sur les véhicules**

- 4.2.1 *Identification visuelle Réseau Sépaq • Partenaire en région*
- 4.2.2 *Dimensions recommandées pour l'application des signatures sur les véhicules*
- 4.2.3 *Camion 4 X 4 à cabine régulière et allongée • Réseau Sépaq*
- 4.2.4 *Familiale intermédiaire • Réseau Sépaq*
- 4.2.5 *Camion 4 X 4 à cabine régulière et allongée • Parcs Québec*
- 4.2.6 *Familiale intermédiaire • Parcs Québec*
- 4.2.7 *Camion 4 X 4 à cabine régulière et allongée • Réserves fauniques Québec*
- 4.2.8 *Familiale intermédiaire • Réserves fauniques Québec*

## 4.2.1 IDENTIFICATION VISUELLE RÉSEAU SÉPAQ • PARTENAIRE EN RÉGION

---



**Partenaire en région**  
Stone sans semi bold italic  
Capitale et bas de casse, 23 points  
Centré en largeur et en hauteur dans la bande bleue



#### 4.2.2 DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR L'APPLICATION DES SIGNATURES SUR LES VÉHICULES

---

RÉSEAU  
Sépaq



**Dimension réelle 100% de l'identification visuelle Réseau Sépaq • Partenaire en région**

Hauteur du bloc fleur de lys: 50 mm

Couleur vinyle Macal 9849-00 (vert PMS 342)

**Bande bleue Partenaire en région**

Couleur vinyle Avery A-5525 (bleu PMS 2976)

## 4.2.2 DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR L'APPLICATION DES SIGNATURES SUR LES VÉHICULES (SUITE)

---

.com

Adresse Internet format réel 100%  
Stone sans Semibold, 180 points  
Capitale et bas de casse  
Couleur vinyle Macal 9849-00

## 4.2.2 DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR L'APPLICATION DES SIGNATURES SUR LES VÉHICULES (SUITE)



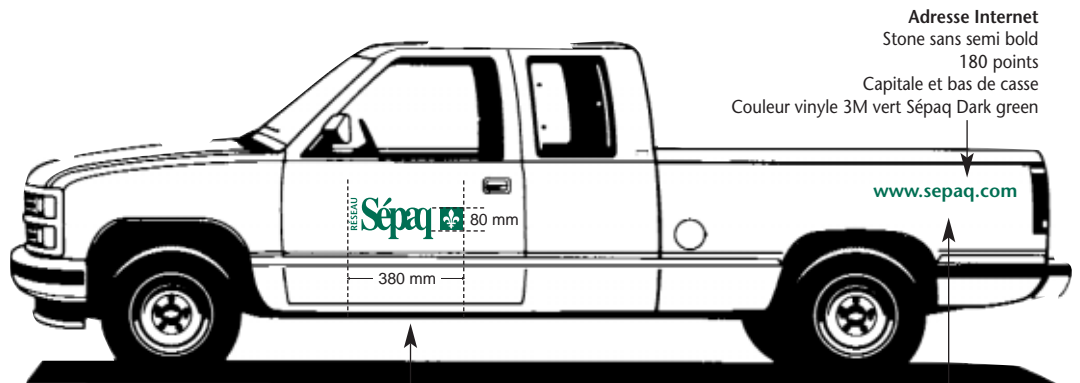
Dimension réelle 100% de l'identification visuelle de Parc Québec (s'applique aussi aux Réserves fauniques et aux Centres touristiques).  
Couleur vinyle Macal 9849-00 (vert PMS 342), Avery A-8555 (Bleu PMS 3015) et noir.

## 4.2.3 CAMION 4X4 À CABINE RÉGULIÈRE ET ALLONGÉE • RÉSEAU SÉPAQ (SIÈGE SOCIAL)

La signature Réseau Sépaq doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. En outre, la reproduction doit respecter les couleurs officielles du Réseau. D'autre part, l'identification visuelle Réseau Sépaq sera reproduite sur les deux côtés du véhicule.

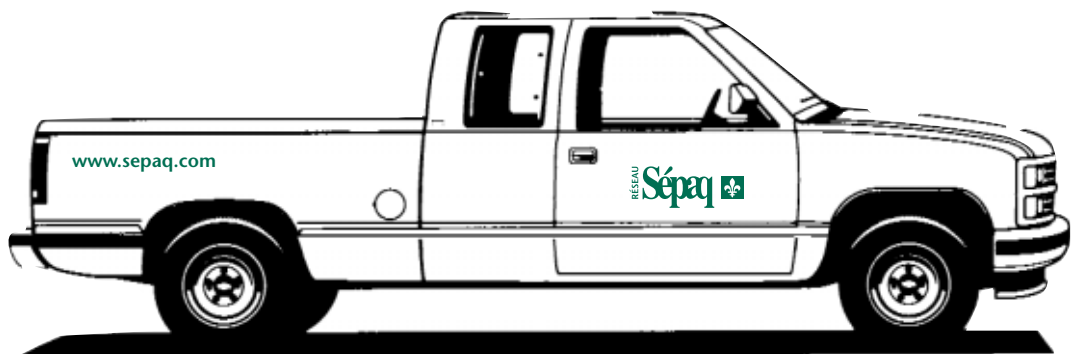
Dans le cas de modèles particuliers de véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la Direction des communications de la Sépaq.

NOTE:  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).

L'application de l'adresse Internet sur les véhicules est fortement conseillée. Il est recommandé de toujours la placer dans le **coin supérieur droit** des panneaux latéraux de la cabine du camion.

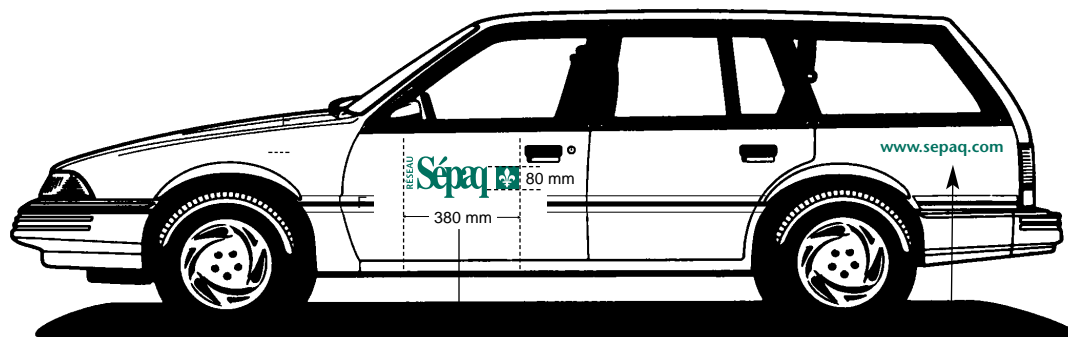


#### 4.2.4 FAMILIALE INTERMÉDIAIRE • RÉSEAU SÉPAQ (SIÈGE SOCIAL)

Les véhicules automobiles de la Société doivent arborer la signature officielle du Réseau Sépaq sur leurs portières avant. Cette signature doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. En outre, la reproduction doit respecter les couleurs officielles du Réseau Sépaq, soit le **vert PMS 342 (Macal 9849-00)** pour la signature et **blanc pour l'ensemble du véhicule**. Dans le cas de modèles particuliers de

véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la Direction des communications de la Sépaq.

NOTE:  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).

L'application de l'adresse Internet sur les véhicules est fortement conseillée. Il est recommandé de toujours la placer dans le **coin supérieur droit** des panneaux latéraux du véhicule.



## 4.2.5 CAMION 4X4 À CABINE RÉGULIÈRE ET ALLONGÉE • PARCS QUÉBEC

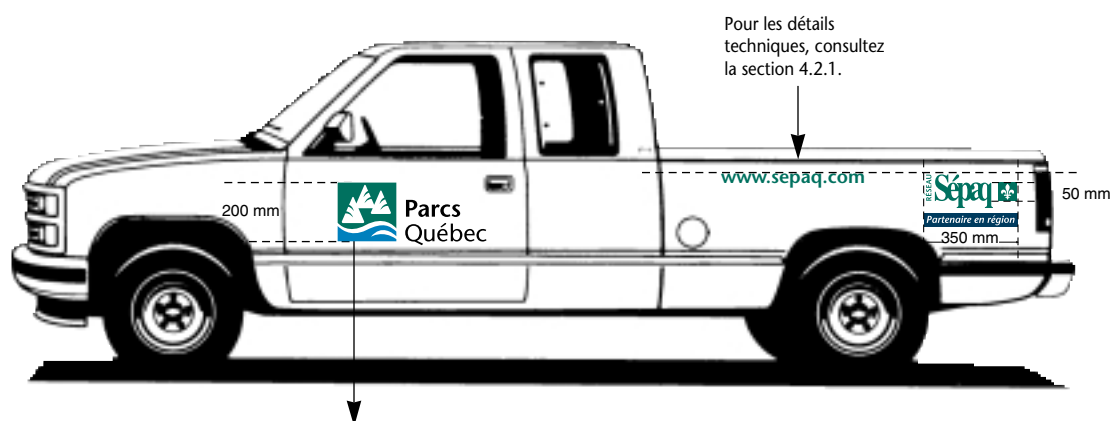
Plus de 80% de la flotte de véhicules de la Sépaq est constituée de camions 4X4 à cabine régulière et allongée. Les véhicules automobiles des établissements de la Société doivent arborer la signature graphique du Réseau Sépaq avec la mention «Partenaire en région» à l'extérieur de l'aile de la boîte.

La signature Parcs Québec doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. En outre, la reproduction doit respecter les couleurs officielles de l'établissement.

D'autre part, toutes les signatures doivent être reproduites sur les deux côtés du véhicule.

Dans le cas de modèles particuliers de véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la direction des communications de la Sépaq.

**NOTE:**  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).



## 4.2.6 FAMILIALE INTERMÉDIAIRE • PARCS QUÉBEC

Les véhicules automobiles de la Société doivent arborer la signature de Parcs Québec sur leurs portières avant. Cette signature doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. La signature officielle du Réseau Sépaq avec la mention «Partenaire en région» doit se retrouver à l'extrémité de l'aile dans le **coin supérieur droit**. En outre, la reproduction doit respecter les couleurs officielles du Réseau Sépaq, soit le **vert** PMS 342 (Macal 9849-00), le **bleu** (Avery A-8555) et le **noir** pour l'ensemble du véhicule.

Dans le cas de modèles particuliers de véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la Direction des communications de la Sépaq.

Pour les détails techniques, consultez la section 4.2.1. Exceptionnellement, l'adresse Internet peut se retrouver sur la vitre du véhicule.

**NOTE:**  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).



## 4.2.7 CAMION 4X4 À CABINE RÉGULIÈRE ET ALLONGÉE • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC

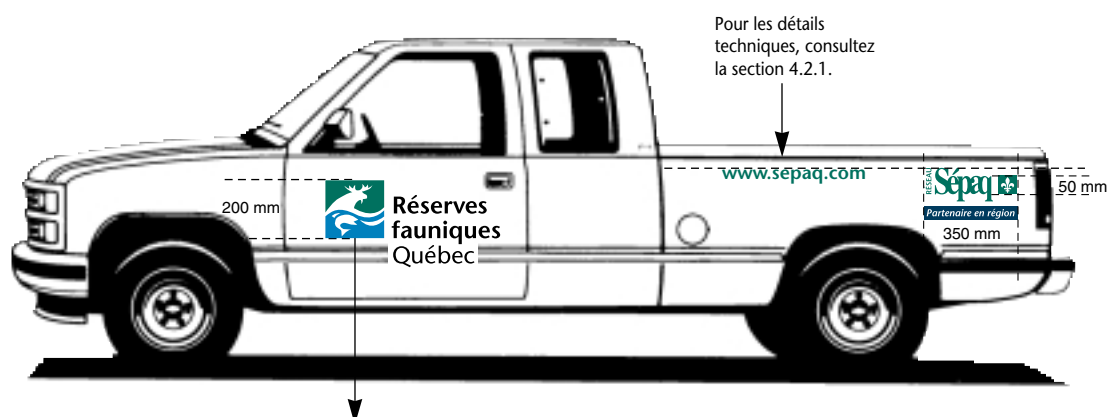
Plus de 80% de la flotte de véhicules de la Sépaq est constituée de camions 4X4 à cabine régulière et allongée. Les véhicules automobiles des établissements de la Société doivent arborer la signature graphique du Réseau Sépaq avec la mention «Partenaire en région» à l'extérieur de l'aile de la boîte.

La signature Réserves fauniques Québec (exceptionnellement sur trois lignes) doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. En outre, la reproduction doit

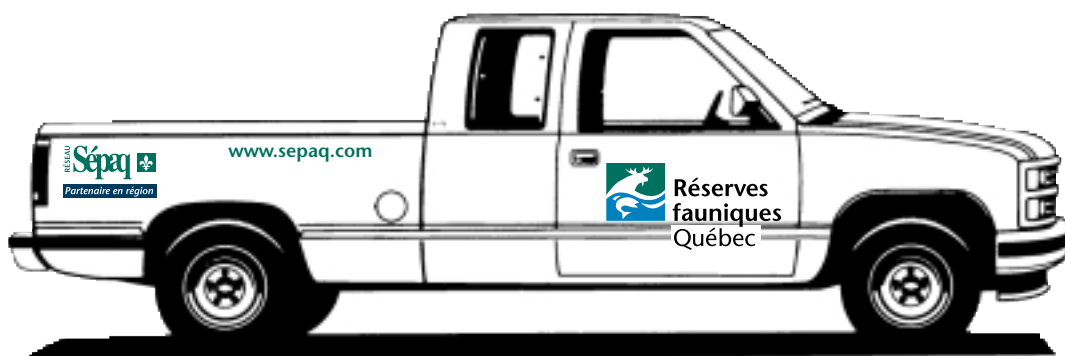
respecter les couleurs officielles de l'établissement. D'autre part, toutes les signatures doivent être reproduites sur les deux côtés du véhicule.

Dans le cas de modèles particuliers de véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la Direction des communications de la Sépaq.

**NOTE:**  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).





## 4.2.8 FAMILIALE INTERMÉDIAIRE • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC

Les véhicules automobiles de la Société doivent arborer la signature de Réserves fauniques Québec sur leurs portières avant. Cette signature doit être centrée par rapport à l'ensemble de la portière. La signature officielle du Réseau Sépaq avec la mention « Partenaire en région » doit se retrouver à l'extrémité de l'aile dans le **coin supérieur droit**. En outre, la reproduction doit respecter les couleurs officielles du Réseau Sépaq, soit le **vert PMS 342** (Macal 9849-00), le **bleu** (Avery A-8555) et le **noir** pour la signature et **blanc** pour l'ensemble du véhicule.

Dans le cas de modèles particuliers de véhicules où les normes actuelles sont difficilement applicables, communiquez avec la Direction des communications de la Sépaq.

Pour les détails techniques, consultez la section 4.2.1. Exceptionnellement, l'adresse Internet se retrouve sur la vitre du véhicule.

**NOTE:**  
Tous les véhicules des différents établissements doivent être peints en blanc.



L'identification visuelle doit être centrée en largeur et en hauteur par rapport à la portière ou à la portion de la portière supérieure (dans le cas où des moulures de portières sont installées).



## 4.2.9 APPLICATION FACULTATIVE DE SEPAQ.COM SUR VÉHICULE



Dodge Caravan



Dodge Dakota

## 4.2.9 APPLICATION FACULTATIVE DE SEPAQ.COM SUR VÉHICULE



Camion CGER - enlever les identifications visuelles relatives au CGER, s'il y a lieu. (numéros d'indentification, Québec drapeau, etc.)



Dodge RAM

## 4.2.9 APPLICATION FACULTATIVE DE SEPAQ.COM SUR VÉHICULE

---



Fourgonnette RAM 1500 (il ne doit pas avoir d'identifiant sur les vitres)

# 4.3

## **Applications des identifications visuelles sur les vêtements**

### **Parcs Québec**

4.3.1 *Badge d'identification Parcs Québec*

4.3.2 *Chemise Parcs Québec*

4.3.3 *Polo Parcs Québec*

4.3.4 *Veste en « polar » Parcs Québec*

4.3.5 *Coupe-vent Parcs Québec*

4.3.6 *Maillot de bain Parcs Québec*

4.3.7 *Casquette Parcs Québec*

### **Réserves fauniques Québec**

4.3.8 *Chemise Réserves fauniques Québec*

4.3.9 *Coupe-vent Réserves fauniques Québec (devant et dos)*

4.3.10 *Casquette Réserves fauniques Québec*

### **Centres touristiques Québec**

4.3.11 *(à compléter)*

### 4.3.1 BADGE D'IDENTIFICATION • PARCS QUÉBEC

Description du tissu (à compléter)

Type de broderie (à compléter)

Applicable sur la veste en «polar» et le coupe-vent

Couleurs de la broderie:

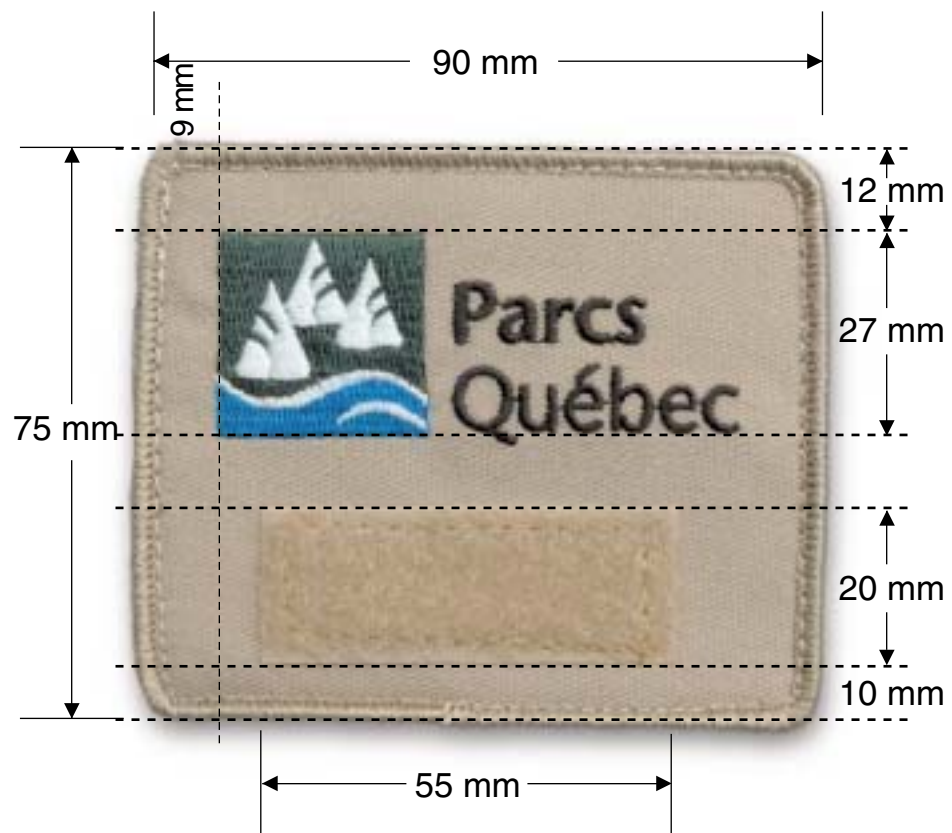
Fil n° Vert (à compléter)

Fil n° Bleu (à compléter)

Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent **uniquement** à ce modèle de badge.

Pour une application sur un autre type de badge, consultez la Direction des communications de la Sépaq.



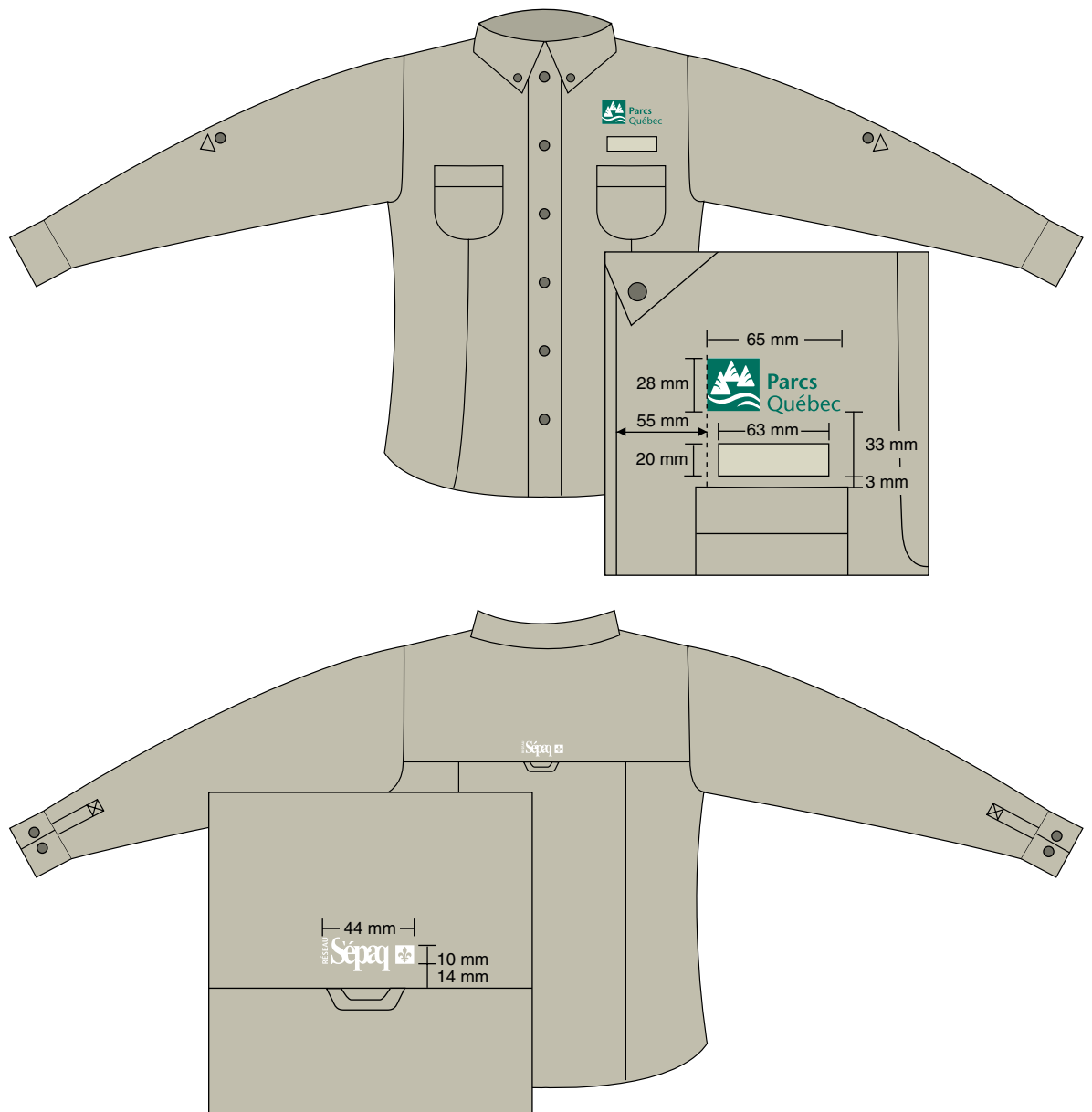
Axe central  
Identification visuelle et velcro  
centrés par rapport  
à cet axe

### 4.3.2 CHEMISE • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Style: 2614 C  
Gypsy  
Grandeur: moyenne  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (poche avec rabat sur poitrine gauche et crochet dans le dos au niveau des omoplates)

Pour une application sur un autre type de chemise, consultez la Direction des communications de la Sépaq.

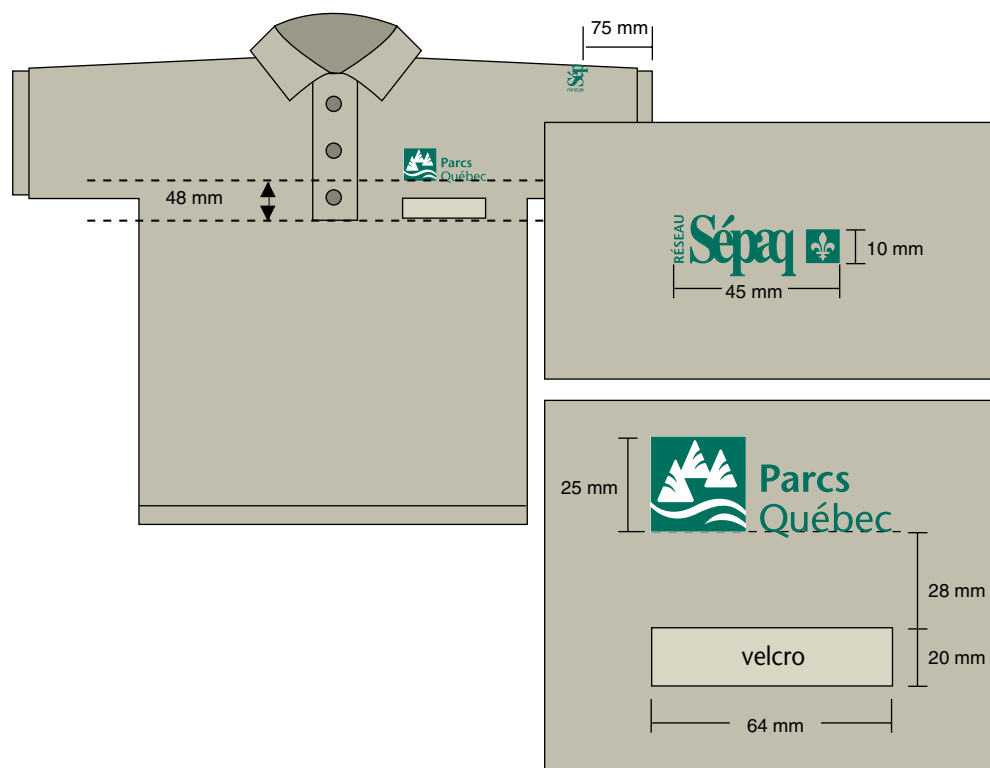


### 4.3.3 POLO • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Gilet polo  
Article: 1E26028  
Couleur: SBB  
Grandeur: petite  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)  
Velcro femelle beige à apposer sous  
l'identification visuelle

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (longueur des manches, longueur de la boutonnière).

Pour une application sur un autre type de polo, consultez la Direction des communications de la Sépaq.



50 % du format réel

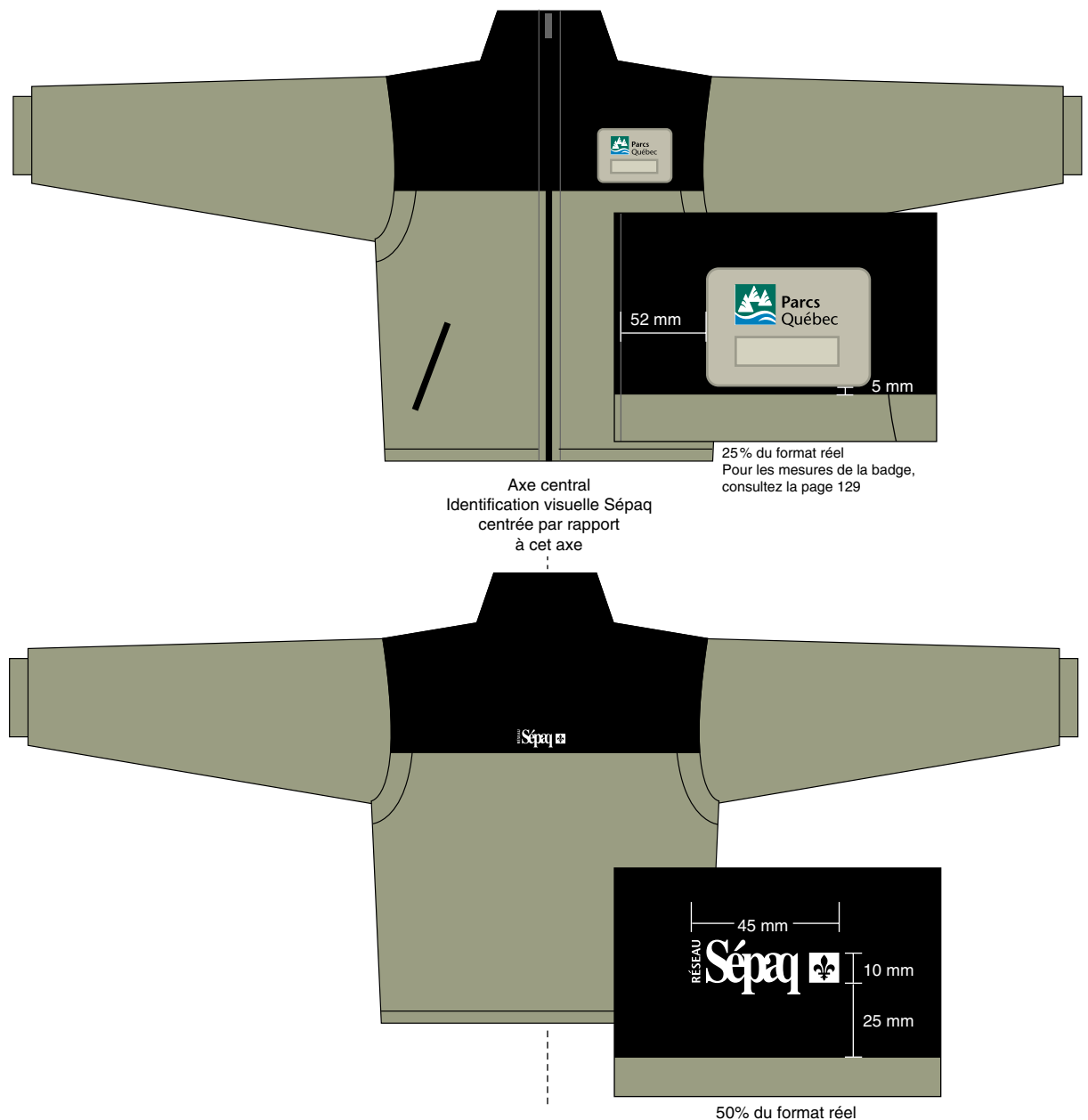


#### 4.3.4 VESTE EN «POLAR» • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Veste Dryfleece  
Article: 1E35140  
Couleur: SBB  
Grandeur: moyenne  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil n° Bleu (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (empiècement, découpe de la manche).

Pour une application sur un autre type de veste, consultez la Direction des communications de la Sépaq.

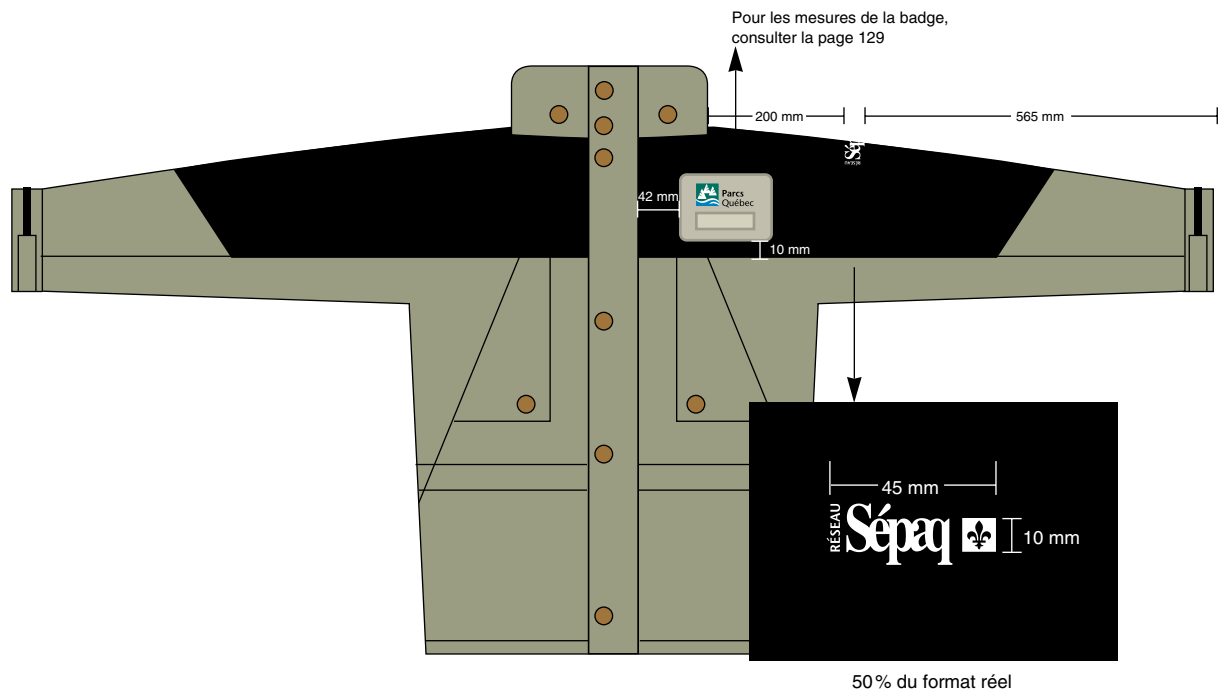


### 4.3.5 COUPE-VENT • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Jacket Super T.  
Article: 1E32077  
Couleur: SBB  
Grandeur: moyenne  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil n° bleu (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (empiècement du haut de couleur contrastante, longueur des manches, coutures avant).

Pour une application sur un autre type de coupe-vent, consultez la Direction des communications de la Sépaq.

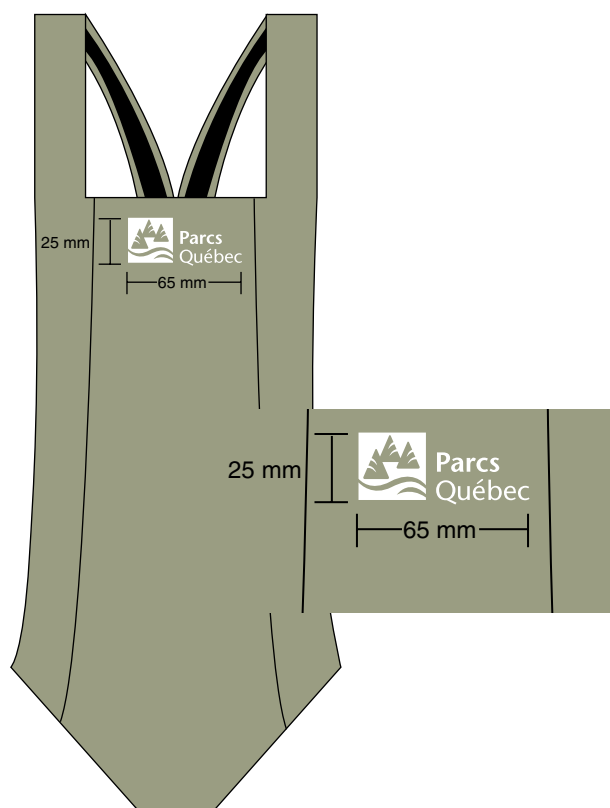


## 4.3.6 MAILLOT DE BAIN • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Maillot  
Article: 1EXXX  
Couleur: SBB  
Grandeur: variée  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil n° bleu (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (coutures avant et ouverture/décolleté).

Pour une application sur un autre type de maillot, consultez la Direction des communications de la Sépaq.

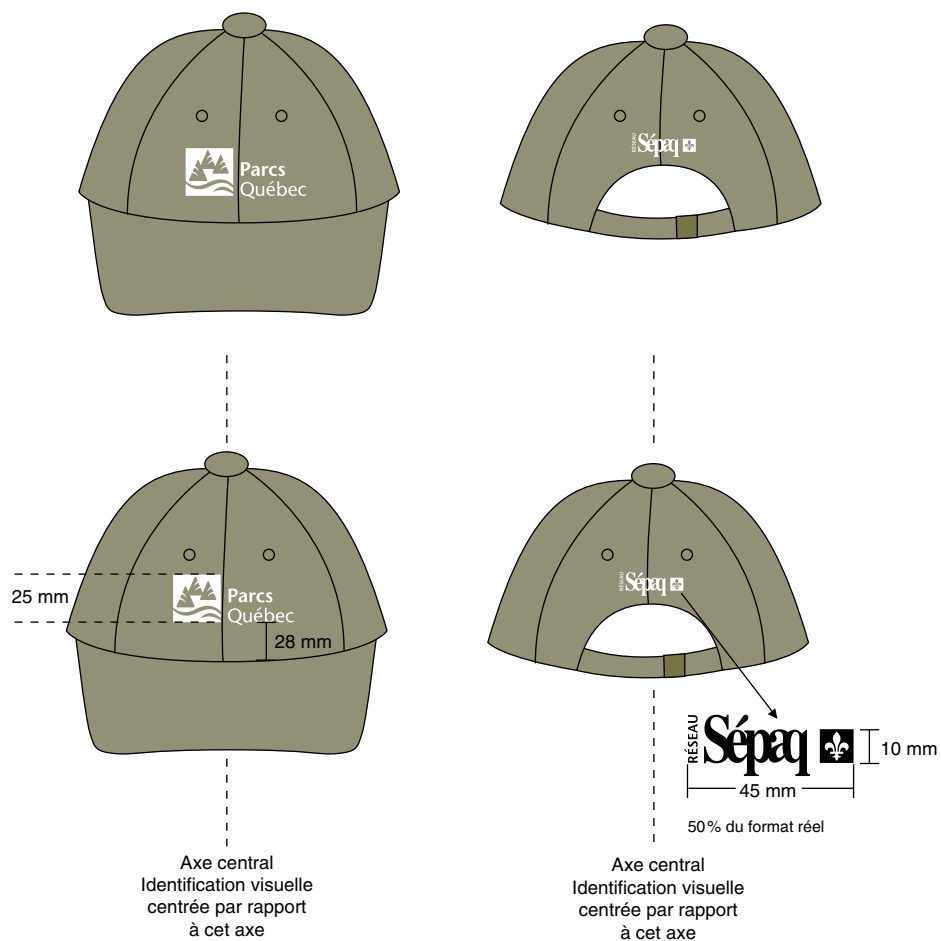


## 4.3.7 CASQUETTE • PARCS QUÉBEC

Louis Garneau  
Style: 2614 C  
Gypsy  
Grandeur: moyenne  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (coutures avant, ouverture serre-tête arrière).

Pour une application sur un autre type de casquette, consultez la Direction des communications de la Sépaq.



### 4.3.8 CHEMISE • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC

Ray-Rite  
CA19110  
Grandeur: TG  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (poche avec rabat sur poitrine gauche et crochet dans le dos au niveau des omoplates).

Pour une application sur un autre type de chemise, consultez la Direction des communications de la Sépaq.



### 4.3.9 COUPE-VENT • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC (DEVANT)

Oniga Sportswear  
CA20363  
Couleurs de la broderie :  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (empiècement du haut de couleur contrastante, longueur des manches, coutures avant).

Pour une application sur un autre type de coupe-vent, consultez la Direction des communications de la Sépaq.



### 4.3.9 COUPE-VENT • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC (DOS)

Oniga Sportswear  
CA20363  
Couleurs de la broderie :  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (empiècement du haut de couleur contrastante, longueur des manches, coutures avant).

Pour une application sur un autre type de coupe-vent, consultez la Direction des communications de la Sépaq.

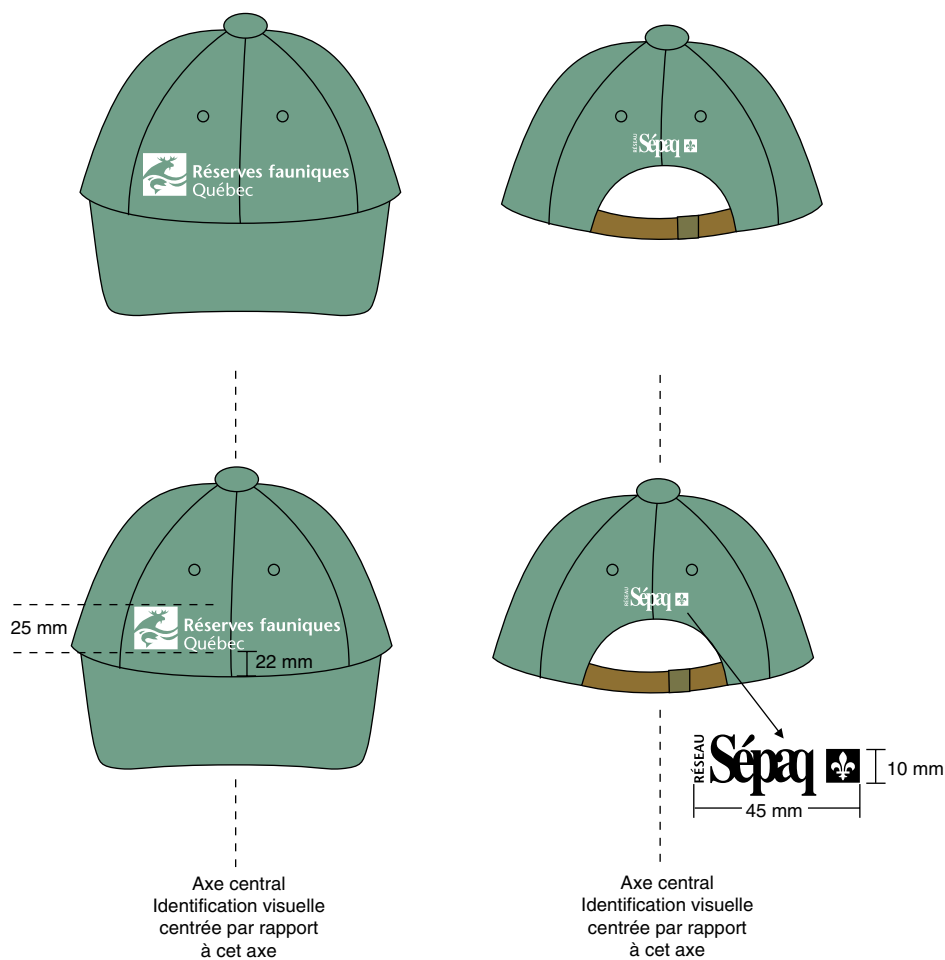


## 4.3.10 CASQUETTE • RÉSERVES FAUNIQUES QUÉBEC

Marque KD  
Style no BA2160LS  
Couleurs de la broderie:  
Fil n° Vert (à compléter)  
Fil blanc (à compléter)

Les mesures indiquées réfèrent uniquement à ce modèle de vêtement, comportant les repaires de confection désignés (coutures avant, ouverture serre-tête arrière).

Pour une application sur un autre type de casquette, consultez la Direction des communications de la Sépaq.





## 4.3.11 VÊTEMENTS • CENTRES TOURISTIQUES QUÉBEC

---

(à compléter • infos à venir)

# 4.4

**Outils promotionnels**  
**(à compléter • infos à venir)**